

# COURCHEVEL

AVEC VACANCIEL

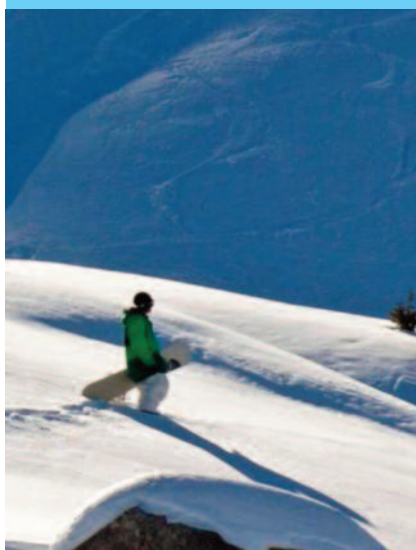
# -50%

dans la limite du plafond annuel

du 29 janv. au 1<sup>er</sup> fév. 2010  
du 05 au 08 fév. 2010

## 4 jours - 1 nuit

TVG couchettes  
au départ de Paris



*Adossée au massif de la Vanoise, au cœur des 3 vallées, Courchevel connue aussi sous le nom de Moriand l'ensoleillée, Courchevel 1650 est inondée de soleil du matin jusqu'au soir. Une station de renommée mondiale et conviviale pour vos séjours grand ski.*

### HOTEL : LE ZENITH

Parfaitement intégré dans son environnement, VACANCIEL Le Zénith à 1650 m, vous accueille au pied des pistes.

Hôtel non fumeur, entièrement rénové en 2007, 80 chambres de 12 à 17 m<sup>2</sup> de grand confort de 2 à 5 personnes avec téléphone et télévision, desservies par ascenseur.

Entretien quotidien des chambres.

Un grande terrasse plein sud avec ses transats, vous accueille face aux pistes, un espace bien être avec Jacuzzi, hammam, sauna (avec supplément).

Un grand restaurant panoramique vous proposera des repas variés. Vous pourrez également vous reposer dans le salon cheminée ou dans le bar cosy ou encore faire la fête dans la discothèque privée.

### JOUR 1

Rendez vous à la gare de Paris Austerlitz en fin de soirée, installation en couchette.  
Départ pour Moutiers.

### JOUR 2

Arrivée tôt le matin accueil et transfert à votre hôtel (25km). Petit-déjeuner dans le restaurant de l'hôtel. Une bagagerie, avec douches et sanitaires, est mise à votre disposition jusqu'à disposition des chambres

Prise en charge du matériel de ski, des forfaits et ski libre. Déjeuner à l'hôtel.

Installation dans les chambres vers 16h00.  
Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

### JOUR 3

Petit déjeuner à l'hôtel

Libération des chambres pour 09h30. Une bagagerie, avec douches et sanitaires, est mise à votre disposition jusqu'au départ.

Ski libre toute la journée.

Déjeuner à l'hôtel (Possibilité de paniers repas si vous commandez la veille).

Retour du matériel de ski.

Dîner à l'hôtel. Transfert à la gare de Moutiers.  
Installation en couchette. Départ pour Paris Austerlitz.

### JOUR 4

Arrivée Paris tôt le matin

### CE PRIX COMPREND

Le transport en TGV couchette 2<sup>nd</sup>e classe

Le transfert gare/hôtel/gare,

L'hébergement en chambre triple et quadruple,

Le linge de toilette,

La pension complète ( ¼ de vin aux repas)

Le forfait remontées mécaniques 2 jours sur le domaine de la vallée de Courchevel,

La taxe de séjour,

L'assurance assistance, rapatriement.

### CE PRIX NE COMPREND PAS

Le supplément chambre individuelle : 17 € (quota limité)

Les dépenses d'ordre personnel,

Les repas et boissons non prévus au programme

L'assurance annulation, bagages, interruption de séjour.

### FORMALITÉS

CNI en cours de validité.

## ADULTE : 399 €

\*Enfant de 13 à 15 ans : 376 €

## Base 40 pers. minimum

## Nouveau :

Les week-ends sont désormais cumulables avec toutes les formules vacances proposées par le CE :

- Vacances individuelles 2010
- Subventionnement sur facture 2010
- ou Chèques vacances 2010

Votre subvention sur ces départs est alors prélevée sur votre quota de subvention globale dans la limite de votre plafond. Si la totalité de votre subvention a été consommée, il vous sera possible de participer à un autre séjour, mais au prix coûtant.

Date limite d'inscription :  
**06.11.09**

## LA SUBVENTION : METHODE DE CALCUL

- Période de référence :

Séjours dont le départ est inclus entre le 01/01/10 et le 31/12/10

- Calcul de votre quotient :

$$\frac{\text{revenu imposable 2008}}{\text{nombre de parts}}$$

### BAREME DES FRAIS D'ANNULATION COURCHEVEL

De l'inscription à + de 60 jours	30 €
De 60 jours à 30 jours	25%
De 29 jours à 15 jours	50%
Moins de 15 jours avant le départ	100%

Conditions générales, procédures d'inscription et d'annulation : se référer au dossier d'inscription.

## EXEMPLE DE CALCUL DE LA SUBVENTION

### CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- mon revenu imposable est de 34.000€
- je suis marié avec 2 enfants à charge : 3 parts
- mon quotient familial sera donc de  $34.000\text{€} / 3 \text{ parts} = 11.333\text{€}$

### CALCUL DU TAUX ET DU PLAFOND DE SUBVENTION

- je calcule ma catégorie en fonction du quotient familial : de 10.189€ à 11.500€ = C3
- mon plafond annuel : 2 adultes : 1.059€ + 2 enfants (207x2) 414€ = 1.473€

### RÉSERVATION D'UN PREMIER SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% printemps 2010 d'un montant de 2.100€
- ma subvention CE est de  $2.100\text{€} \times 50\% = 1.050\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€, et ma subvention de 1.050€
- j'ai donc touché la totalité de la subvention qui m'est allouée pour ce WE/SEJ/CIRC printemps 2010
- ma participation a été de 1.050€ (2.100€ - 1.050€)

### RÉSERVATION D'UN SECOND SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% automne 2010 d'un montant de 2.400€
- ma subvention CE est de  $2.400\text{€} \times 50\% = 1.200\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€ - 1.050€ (subv du 1er séjour) = 423€  
c'est ce montant qui sera déduit.
- ma participation sera alors de 1.977€ (2.400€ - 423€)

### ATTENTION

Si durant l'année, la subvention n'a pas été consommée en totalité, le solde de subvention non utilisé ne pourra pas être transféré sur l'exercice suivant.

**Les coûts supplémentaires engendrés par le manque de participants au départ vous seront systématiquement répercutés.**

SALARIE ACTIF		PLAFOND DE SUBVENTION ANNUEL		
CAT.	QUOTIENT FAMILIAL	CELIBATAIRE (1)	COUPLE (2)	PAR ENFANT
C1	moins de 8 875 €	710 €	1 102 €	215 €
C2	de 8 875 € à 10 188 €	696 €	1 080 €	211 €
C3	de 10 189 € à 11 500 €	682 €	1 059 €	207 €
C4	de 11 501 € à 12 813 €	669 €	1 038 €	203 €
C5	de 12 814 € à 14 125 €	656 €	1 018 €	199 €
C6	de 14 126 € à 15 438 €	642 €	998 €	195 €
C7	de 15 439 € à 16 750 €	630 €	978 €	191 €
C8	de 16 751 € à 18 063 €	618 €	959 €	187 €
C9	de 18 064 € à 19 375 €	606 €	940 €	184 €
C10	de 19 376 € à 20 688 €	594 €	922 €	180 €
C11	de 20 689 € à 22 000 €	582 €	904 €	176 €
C12	de 20 001 € à 23 313 €	571 €	886 €	173 €
C13	de 23 314 € à 24 625 €	560 €	869 €	170 €
C14	de 24 626 € à 25 938 €	549 €	852 €	166 €
C15	plus de 25 938 €	538 €	835 €	163 €

(1) ou séparé ou divorcé ou veuf (2) marié ou union libre

### CASA / RETRAITE

Plafond de subvention annuel : 489 € + 163 € par enfant à charge

### COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'AFFECTATION ?

Les demandes sont classées par points. L'affectation se fait automatiquement par le système informatique dans l'ordre décroissant des points.

#### 1) Points attribués à l'inscription (BONUS)

Les délais :

- inscription dans les délais : +3000
- hors délais : +1000

La composition familiale :

- l'ouvrant-droit : +100
- le conjoint : +100
- actif : +1800
- Par enfant à charge inscrit : +100
- Plus de trois enfants à charge inscrits : +300

#### 2) Points défalqués pour séjours antérieurs (MALUS)

- 15 points par jour pour les familles ayant séjourné en juillet, août et les vacances scolaires d'hiver durant les 3 dernières années.
- 10 points par jour pour les autres périodes.
- les points "malus" sont abattus de 20 % chaque année.

#### 3) A l'équivalence de points, c'est l'ancienneté Renault qui sera prise en compte

- En aucun cas le CE ne dédommagera un "ouvrant droit" ou un "ayant droit", qui se trouverait en situation irrégulière au moment du voyage.